

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 septembre 2023

Fonds Santé : un nouveau dispositif d'accompagnement et de financement pour les professionnels de santé en Loir-et-Cher.

Création d'un fonds santé en Loir & Cher, un dispositif public/privé, impulsé par [Be LC](#), soutenu par le [Conseil départemental de Loir-et-Cher](#) et porté par [Initiative Loir-et-Cher](#).

L'installation en libéral s'apparente à la création d'une entreprise

Les études médicales ne préparent pas encore les professionnels de santé à créer leur entreprise : bon nombre de professionnels se sentent seuls et démunis au moment de sauter le pas de l'installation en libéral.

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher s'implique déjà dans l'accompagnement des professionnels de santé, notamment avec le plan [le 41 en bonne santé](#), engagement départemental de garantir à chaque Loir-et-Chérien une offre de santé de qualité et de proximité en améliorant notamment la démographie médicale du territoire ainsi que l'organisation et la coordination des dispositifs de santé et de soins.

Le Loir-et-Cher, avec son Agence d'attractivité Be LC, prospecte et propose un accompagnement sur-mesure pour les professionnels de santé ayant un projet d'exercice sur le département (recherche d'un lieu d'exercice, accompagnement du conjoint, mise en réseaux). La démarche porte ses fruits, car **37 professionnels** ont déjà pu s'installer sur le territoire dans les 18 derniers mois.

La mise en place du fonds Santé permet d'aller plus loin, notamment en faisant bénéficier les soignants des services d'Initiative Loir-et-Cher, association d'aide aux créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise, d'un accompagnement personnalisé en leur apportant leur expertise sur le financement et plus généralement sur la gestion d'entreprise.

Un prêt d'honneur à taux zéro pour financer une partie de leur projet professionnel.

Le prêt d'honneur « Santé » permet de proposer aux professionnels de santé (selon la définition du code de la santé publique) un service d'accompagnement amont et aval, ainsi qu'un financement via un prêt d'honneur à taux zéro permettant d'augmenter leurs fonds propres. Il s'adresse à tout professionnel souhaitant créer, reprendre un cabinet ou développer son cabinet déjà existant, exclusion faite de leurs investissements immobiliers.

Le prêt est personnel, sans demande de garanties personnelles, à taux zéro s'échelonnant de 5 000 € à 30 000 €, avec un maximum de 30% des besoins. Il doit être impérativement couplé d'un concours bancaire (prêt ou crédit-bail).

Le fonds santé est abondé par des partenaires publics (département de Loir-et-Cher, banque publique d'investissement, ... (Crédit Agricole Val de France, Crédit Mutuel, Mutualité Française Centre Val de Loire). Le fonds initial est de 162 500€.

L'assemblée départementale a ainsi voté, en juillet dernier, l'attribution de 120 000 € à ce projet pour la période 2023-2025. *« La solidarité avec les personnes et les territoires est une priorité du conseil départemental. La faible démographie médicale dans le département et le vieillissement des praticiens imposent de conforter sans délais l'offre de soins et les conditions d'exercice des professionnels de santé en s'appuyant sur l'agence d'attractivité de Loir-et-Cher ainsi que les acteurs de l'hyper proximité pour être en permanence en adéquation avec les spécificités locales sur l'ensemble du territoire. J'imagine le Loir-et-Cher comme un département où il fait bon naître, vivre et vieillir en bonne santé, un territoire bienveillant,*

accompagnant les plus fragiles dans leur relation avec tous les acteurs des territoires. » déclare Philippe Gouet, président du département.

Initiative Loir-et-Cher

Le réseau Initiative Loir-et-Cher, est une association implantée depuis plus de 20 ans sur le Loir-et-Cher. L'association appartient au Réseau Initiative France, 1er réseau d'accompagnement et de financement des créateurs repreneurs d'entreprise.

Nous avons financé en 2022 plus de 175 entreprises et engagés plus de 2Md'€ d'aide. Nous apportons aux entrepreneurs en plus de l'aide financière un soutien humain grâce à un accompagnement personnalisé réalisé par nos 50 bénévoles.

« Quand l'Agence d'Attractivité nous a sollicité pour porter le fonds santé, c'est naturellement que nous avons répondu favorablement. Notre association apportera son soutien aux professionnels de santé sur la gestion de leur entreprise et la mise en réseau avec d'autres acteurs du monde économique. C'est également une opportunité pour le réseau Initiative d'étendre son impact sur l'économie du territoire et la cohésion sociale et dynamiser les zones rurales du département. Nos équipes de bénévoles, sur le terrain quotidiennement pour accompagner nos entrepreneurs accueilleront avec la plus grande satisfaction de nouveaux volontaires du monde médical qui souhaitent s'impliquer dans cette tâche. »

Crédit Mutuel *"Le Crédit Mutuel du Centre soutient Initiative 41 tout d'abord pour des valeurs communes comme l'engagement, l'accompagnement et le soutien.*

Participer au dispositif Prêt santé est une évidence. Depuis plus de 45 ans, le Crédit Mutuel a développé un partenariat fondé sur la volonté commune de servir le secteur de la santé.

La désertification médicale est l'une des préoccupations majeures pour nos clients sociétaires. En réponse, nous nous devons d'accompagner sur le terrain les professions de santé dans leur installation ou développement.

Participer à ce dispositif va nous permettre de proposer des solutions concrètes et personnalisées en lien avec notre raison d'être « Ensemble, écouter et agir »."

Mutualité Française Centre-Val de Loire *"La Mutualité Française Centre – Val de Loire participe au lancement du Fonds Santé impulsé par l'Agence d'attractivité du Loir-et-Cher pour 3 raisons :*

- *la proximité : le mouvement mutualiste milite dans tous les territoires en faveur du progrès social. La Mutualité Française s'engage pour la pleine santé des personnes et pour répondre aux enjeux de santé publique et de prévention, en favorisant l'accès aux soins de premiers secours ou en luttant contre les déserts médicaux.*
- *la participation : par son modèle d'entreprendre démocratique et solidaire, au service de l'intérêt collectif, le mouvement mutualiste participe au développement de nouvelles protections face à ces enjeux modernes.*
- *l'innovation : le mouvement mutualiste encourage les solutions innovantes au service de la pleine santé et de la protection sociale durable de tous.*

Crédit Agricole Val de France *"L'offre de santé et son accessibilité répondent à un enjeu de société majeur sur lequel le Crédit Agricole Val de France souhaite s'engager massivement, notamment en Loir-et-Cher.*

Notre Caisse Régionale a mis cette question au cœur de ses préoccupations et vient de créer une filière Santé qui permettra de soutenir et d'accélérer notre investissement aux côtés de nos clients et au service de notre territoire.

C'est très naturellement que nous participons à la création de ce dispositif d'accompagnement et de financement des professionnels de santé, preuve concrète de notre engagement sur ce sujet."

Contacts presse

Be LC |

Karine Gourault

06 07 97 41 81

karine.gourault@attractivite41.fr

loiretcher-attractivite.com

Initiative Loir-et-Cher |

Elise Chevais

06 71 70 46 80

echevais@initiative-loir-et-cher.fr

initiative-loir-et-cher.fr

Conseil départemental 41 |

Flavien Cuperlier

06 75 71 23 10

flavien.cuperlier@departement41.fr

departement41.fr/